



# SUSPENSION DES ALLOCATIONS SUITE A UN RETARD DANS UNE DEMANDE DE BULLETINS DE SALAIRE

Par **buchter**, le **25/02/2019** à **15:52**

LA CAF MA INDIQUE LE 8 JANVIER QUE JE N AVAIT PAS ENVOYER MES BULLETINS DE SALAIRE POUR L ANNEE 2017.. JE LEUR AI ENVOYER LE 21 JANVIER TOUS LES DOCUMENTS QU IL ME DEMANDE Y COMPRIS MES BULLETINS DE SALAIRE.LA CAF A BIEN RECU TOUS LES DOCUMENTS LE 21 JANVIER MAIS MON DOSSIER EST TOUJOURS SUSPENDU A CE JOUR LE 25 FEVRIER 2019.POURTANT J AVAIS FAIT MA DECLARATION DE MES REVENUS 2017 SUR LE SITE DANS LES TEMPS.LA CAF ME DIT SUR MON COMPTE QUE JE N AI AUCUNE DEMARCHE A EFFECTUE ET POURTANT MON DOSSIER EST TOUJOURS SUSPENDU SANS AUCUNE EXPLICATION ET SANS DATE DE FIN DE SUSPENSION ET LES DATES DE MES PROCHAINS PAIEMENT.CORDIALEMENT.